



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-sous-Rances, le 22 mai 2017

Au Conseil Général
de et à
1358 Valeyres-sous-Rances

Annexe au préavis no 08/17 : Bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2016

I BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

A. Actif

Disponibilités

Elles s'élèvent à Fr. 1'517'179.10 en diminution de Fr. 9'663.58 par rapport au 1^{er} janvier 2016, atténuées par un prélèvement sur le compte épargne sociétaire Raiffeisen de Fr. 100'000.00.

Débiteurs

Ce poste se monte à Fr. 653'547.14 contre Fr. 698'723.93 en 2015. Cette diminution concerne principalement les encaissements d'impôts par l'Etat de Vaud.

Titres et placements du patrimoine financier

Avec un montant total de Fr. 318'118.45 cette rubrique diminue de Fr. 113'748.90 par rapport à 2015. Ceci est dû à un virement de compte à compte Raiffeisen d'un montant de Fr. 100'000.00.

Investissements

Ce compte du bilan a diminué de Fr. 63'500.00 passant à Fr. 868'101.00, après comptabilisation des amortissements annuels usuels 2016.

Participations permanentes

Le remboursement du prêt communal sur le réservoir, par le SIAERV, est de Fr. 37'950.00 pour cette année. Il se solde à Fr. 413'468.65.

B. Passif

Créanciers

Les engagements courants s'établissent à Fr. 78'758.00 comprenant les factures ouvertes de travaux ou services effectués en 2016 et payées en 2017.

Emprunts à moyen et long terme

Le total des dettes bancaires est de Fr. 852'000.00. Ce poste est en diminution de Fr. 32'559.85 suite aux remboursements contractuels annuels.

Passifs transitoires

Ils se montent à Fr. 43'332.88. Ce compte a évolué de Fr. 12'808.22. Ces montants correspondent à diverses factures reçues en 2017 concernant l'exercice 2016.

Fonds de réserve

Ce poste a diminué de Fr. 181'838.25 par les mouvements importants sur les fonds de réserve suivants :

Fr. 105'297.00	prélèvement sur « péréquation » (paiement du solde 2015)
Fr. 83'991.90	prélèvement sur « travaux futurs » (carrefour route de détournement)
Fr. 20'000.00	diminution sur « Ducroire » (provision pour débiteurs d'impôts)
Fr. 2'300.00	attribution sur « Raccordement épuration »
Fr. 32'670.00	attribution sur « Service des eaux »
Fr. 7'000.00	prélèvement sur « Amortissements routes »
Fr. 519.35	prélèvement sur « Eglise » (étoile illumination Noël).

Capital

Le capital au 31 décembre 2016 passe à Fr. 1'456'542.71, en diminution de Fr. 22'027.81, suite à l'excédent de charges de l'exercice 2016.

II COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2016 présente, après comptabilisation des amortissements ainsi que des mouvements aux fonds de réserve, un total de charges de Fr. 2'473'343.79 et un total de produits de Fr. 2'451'315.98, soit un excédent de charges de Fr. 22'027.81 (pour comparatif excédent de revenus de Fr. 128'116.31 en 2015).

1. Administration

110.309.00 Autres charges

Ce poste s'élève à Fr. 14'050.85. Environ la moitié de cette somme concerne les factures du bulletin de Baulmes.

110.318.00 Honoraires, prestations de service, frais OP

Ce poste s'élève à Fr. 33'796.85. Les principales dépenses de ce compte sont : Fr. 3'834.00 pour le contrôle des comptes communaux, Fr. 8'000.00 pour les travaux d'archiviste, Fr. 3'612.60 pour les honoraires de juriste et Fr. 10'800.00 pour la numérisation cartographique du réseau complet des collecteurs. Cette somme a été prélevée sur le compte de réserve « travaux futurs ».

150.351.00 Participation Ecoles de musique (LEM)

Les Fr. 5'100.00 de cette dépense correspond à 600 habitants à Fr. 8.50/hab.

2. Finances

210.400.0/1 Impôts personnes physiques

En 2016, nous avons encaissé la somme de Fr. 910'613.32 pour les impôts des personnes physiques, soit une baisse de Fr. 62'000.34 due principalement à des rectificatifs de la commission d'impôt sur des impôts sur la fortune.

220.352.0 Péréquation directe horizontale

Le calcul de la péréquation financière horizontale procure un solde négatif de Fr. 12'593.00, comprenant Fr. 292'313.00 d'alimentation et Fr. 279'720.00 de retour. Les retours pour les dépenses thématiques s'élèvent quant à elles à Fr. 80'980.00 pour les transports et à Fr. 16'173.00 pour les forêts.

Au final, la péréquation intercommunale 2016, avec les dépenses thématiques, nous laisse un solde positif de Fr. 84'560.00.

3. Domaine et bâtiments

320.311.00 Forêt « Achat de matériel, machines »

Afin rationaliser le travail de notre employé communal, qui prépare entre septante et cent stères de bois de feu par année, nous avons investi Fr. 2'050.00 pour l'achat d'une fagoteuse à bois.

320.435.00 Forêt « Vente de bois »

Une partie des subventions de la chênaie, pour un total de Fr. 23'633.60, a été portée sur ce compte au lieu d'être comptabilisée sur le compte « subventions » no 320.444.00.

358.311.00 Achat de matériel pour le restaurant « A la Vieille Auberge »

L'automne dernier, la machine à laver la vaisselle de la Vieille Auberge a rendu l'âme. Nous avons dû la changer dans les plus brefs délais. Cette dépense urgente et non budgétisée s'élève à Fr. 9'295.80.

4. Travaux

430.314.02 Entretien et réparation des routes

Les travaux de modification du carrefour de la route de la Chapelle devraient coûter moins cher que ce qui a été prévu sur le préavis, ce qui justifie que les acomptes pour 2016 s'élèvent à Fr. 70'152.05 et non à Fr. 100'000.00, comme estimé.

451.314.00 Entretien déchetterie

Ce compte contient une facture de Fr. 4'500.00 de la maison Getag, concernant les travaux de maintenance, effectués sur plusieurs années, sur la benne compacteuse.

451 Ordures ménagères

75 % des charges d'élimination des déchets sont couverts par les recettes, pour ce poste. Selon notre fiduciaire, ce compte devrait être équilibré à 100 %.

460 Réseau d'égouts et d'épuration

Tout comme les ordures ménagères, ce compte devrait s'autofinancer. Mais pour le moment, au vu du résultat des finances communales, nous continuons à ne facturer que la taxe de l'AIVM (Fr. 145.00/habitant) comme taxe annuelle et toujours rien pour l'entretien du réseau.

5. Instruction publique et cultes

510 et 520 Enseignement primaire et secondaire

Les charges scolaires 2016 sont réparties par moitié en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles : primaire et secondaire et le solde aux habitants. Ces charges s'élèvent à Fr. 146'156.00 pour le primaire et à Fr. 88'616.00 pour le secondaire, selon les factures finales de l'ASIOR. Les frais de transports pour les deux cycles se soldent à Fr. 67'365.00.

7. Sécurité sociale

Les charges de ce poste pour 2016 se sont élevées à Fr. 425'593.10, soit une augmentation de Fr. 50'646.45 par rapport à la facture 2015.

8. Services industriels

810.312.01 Achat et consommation d'eau

Le montant indiqué correspond à celui arrêté dans les comptes du SIAERV Rances – Valeyres-sous-Rances.

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer